Formation à la gestion d'une petite entreprise et octroi de prêts aux futurs entrepreneurs des quartiers défavorisés en France (ADIE)

Researchers:

Bruno Crépon

Esther Duflo

Elise Huillery

William Pariente

Juliette Seban

Sector(s): Entreprises, Marché du Travail

Location: France

Sample: 1445 jeunes âgés de 18 à 32 ans

Target group: Entrepreneurs Youth

Outcome of interest: Employment Self-employment Profits/revenues Take-up of program/social service/healthy behavior

Intervention type: Business skills training Coaching and mentoring Credit Information

AEA RCT registration number: AEARCTR-0000023

Partner organization(s): Fonds d’expérimentation pour la jeunesse (FEJ)

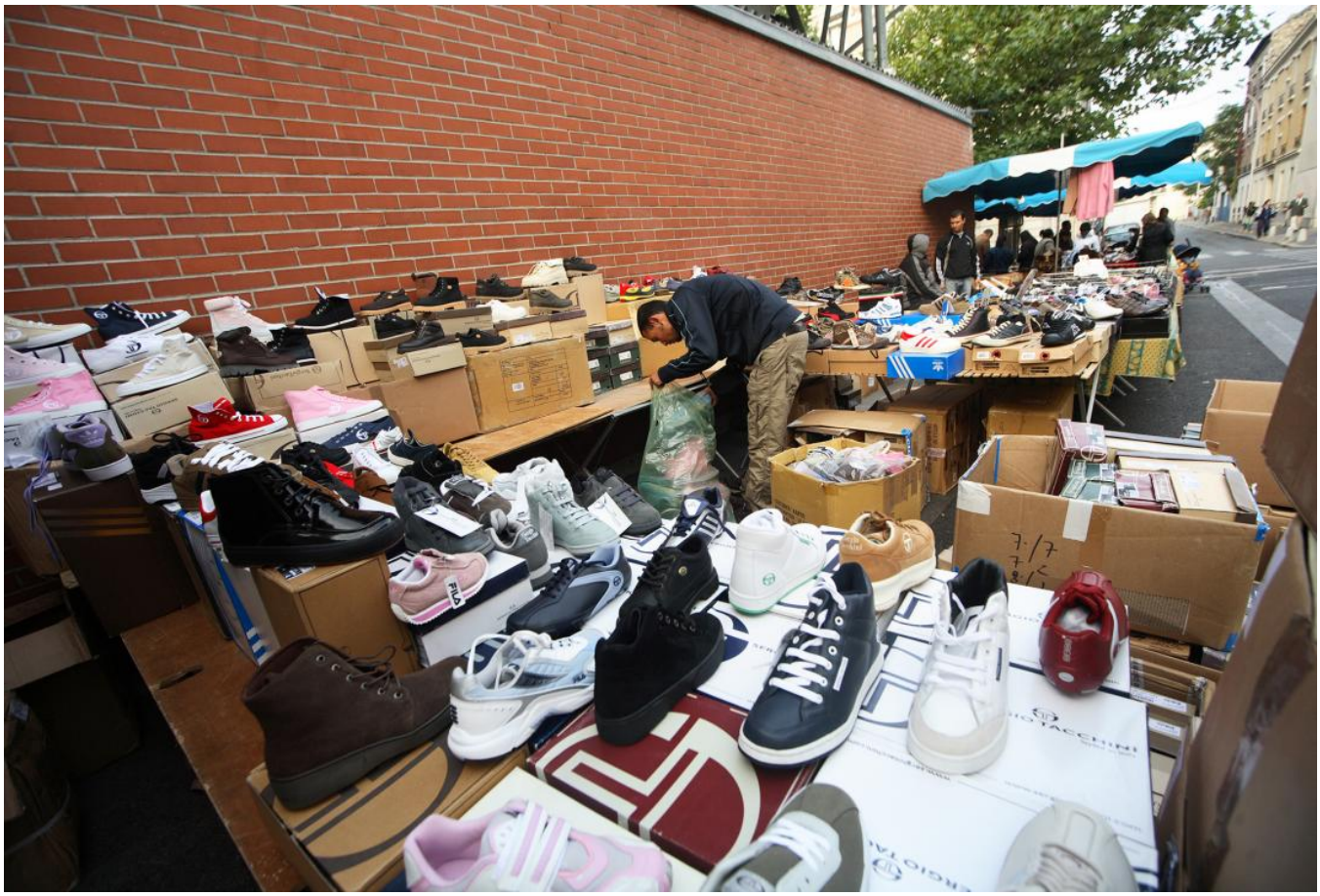
Le chômage chronique est un véritable fléau en France, plus particulièrement dans les quartiers défavorisés. Bien que l'auto-emploi puisse constituer une alternative, l'esprit d'entreprise demeure faible. Des chercheurs ont mené une évaluation pour comprendre si un encadrement, des conseils et un soutien financier pourraient aider les jeunes à créer et gérer des entreprises indépendantes. Le programme de formation à l'entrepreneuriat a eu peu d'effet: les participants étaient plus susceptibles d'être au chômage et tiraient des revenus plus faibles de leur entreprise 28 mois après le début du programme.

Policy issue

Les jeunes vivant dans des quartiers défavorisés peuvent rencontrer des difficultés pour trouver un emploi, peut-être parce qu'ils ont un faible niveau d'instruction ou d'expérience ou simplement parce qu'ils n’ont pas de réseaux qui pourraient leur fournir des informations et des contacts utiles. Dans un tel contexte, le renforcement de l'esprit d'entreprise peut être une alternative prometteuse, pour aider les jeunes à créer leur propre activité. Cependant les entrepreneurs peuvent rencontrer un certain nombre d'obstacles au lancement et à l'expansion de leurs entreprises, comme le manque de connaissances sur la conduite des affaires et la gestion financière, l'accès limité au crédit, et une faible confiance en soi. Il existe peu d'études rigoureuses sur l'efficacité des programmes de formation à l'entrepreneuriat dont le but est d’aider les jeunes à surmonter les obstacles à la création d'une entreprise.

Context of the evaluation

En 2008, année du début de cette étude, 22 % des jeunes vivant dans les «Zones Urbaines Sensibles» (un des termes administratifs utilisés pour désigner les quartiers défavorisés en France), étaient chômeurs ou inactifs sur le marché du travail, soit deux fois plus que les jeunes des autres quartiers[1], . Bien que l'auto-emploi puisse être une alternative, l'entrepreneuriat des jeunes reste faible: en 2010 seuls 2 % des jeunes de 15 à 24 ans étaient auto-entrepreneurs, contre une moyenne nationale de près de 11 %[2].



Youth entrepreneur working at shoe business in France.

Photo Credit: Aude Guerrucci, J-PAL/IPA

Details of the intervention

En 2008, les chercheurs ont collaboré avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) pour évaluer l'impact de CréaJeunes, un programme de formation à l'entrepreneuriat.

L'étude a été menée dans 13 sites de l'ADIE en France et concernait les jeunes de 18 à 32 ans qui avaient une idée préliminaire de monter leur propre affaire et qui vivaient à proximité d'un centre de l'ADIE. Sur un échantillon de 1445 jeunes, 970 candidats ont été choisis de façon aléatoire pour constituer le groupe test participant au programme CréaJeunes, tandis que les 475 autres candidats restants constituaient le groupe témoin.

Le programme avait trois composantes principales:

- *des sessions de formations collectives*: Les jeunes devaient participer à des sessions de formations collectives dispensées par des bénévoles. Ces sessions, qui avaient lieu trois ou quatre jours par semaine pendant quatre à six semaines, enseignaient les

fondements pour le démarrage et la gestion d'une petite entreprise.

- *du coaching individuel:* Un conseiller aidait les jeunes à établir un plan de travail, les accompagnait durant la mise au point et le lancement de leur projet et les aidait à se connecter à d'autres entrepreneurs. Le conseiller pouvait fournir une assistance supplémentaire d'environ 18 mois après la création de l'entreprise si le participant le souhaitait.

-*du soutien financier:* l'ADIE remboursait jusqu'à 500 euros (696 USD le taux d'échange à l'époque au moment l'étude a été menée) sur les frais liés à la préparation du projet d'entreprise. Elle aidait également ces jeunes à identifier et à postuler pour des financements et offrait des primes allant jusqu'à 2.000 euros (2.780 USD) lorsque les projets ne bénéficiaient pas d'autres sources de soutien financier.

Les chercheurs ont mené une enquête auprès des participants 16 et 28 mois après le début du programme afin de recueillir des informations sur la création et la performance des entreprises, l'emploi des jeunes, la consommation, la qualité de vie et la santé psychologique.

Results and policy lessons

Le programme de formation à l'entrepreneuriat n'a eu eu aucune incidence sur la création d'entreprise. Les jeunes ayant pris part au programme étaient plus susceptibles d'être au chômage et tiraient des revenus plus faibles de leur entreprise 28 mois après le début du programme.

Adhésion au programme: 69 % des jeunes du groupe test ont participé aux sessions de formations collectives et aux accompagnements individuels offerts par CréaJeunes. Seulement 29 % des jeunes du groupe témoin ont fait partie d'un programme de formation à l'entrepreneuriat, dont 10 % auprès de CréaJeunes. Dans l'ensemble, les jeunes du groupe test ont pris part à quatre semaines de formation de plus que ceux du groupe témoin (qui n'ont participé en moyenne qu'à deux semaines). Ces résultats suggèrent que CréaJeunes a répondu à une demande non satisfaite pour des programmes de formation à l'entrepreneuriat chez les jeunes socialement défavorisés.

Impact sur la création d'entreprise: CréaJeunes n'a eu aucune incidence sur le nombre d'entreprises créées et a même retardé leur création. Les jeunes inscrits à CréaJeunes ont été plus susceptibles d'emprunter auprès d'une institution de microcrédit, mais n'ont pas créé plus d'entreprises que les jeunes du groupe témoin (36 % au total). Ceux ayant créé une entreprise ont pris en moyenne 3,5 mois supplémentaires avant de lancer leur projet par rapport à une moyenne de 24 jours pour les jeunes du groupe témoin. De surcroît, 28 mois après le début du programme, ils percevaient des plus faibles revenus mensuels de leur activité entrepreneuriale (36 % de moins que la moyenne mensuelle de 935 euros (1.300 USD) que ceux du groupe témoin).

En outre, les jeunes participant à CréaJeunes étaient au chômage ou hors de la population active en moyenne un mois de plus que les jeunes du groupe témoin, qui avaient passé en moyenne 6 mois sans travail.

Ces résultats suggèrent que l'information et la formation à la gestion n'ont pas été suffisantes pour encourager la création d'entreprises. D'autres obstacles, tels que la faible confiance en soi ou le manque d'esprit d'entreprise, peuvent avoir joué un rôle important. D'autres recherches pourraient être menées pour mieux cerner ces obstacles et tester des solutions possibles.

1. http://extranet.ville.gouv.fr/docville/01emploi.pdf, p. 29
2. OECD, European Commission, Policy Brief on Youth Entrepreneurship, Entrepreneurial Activities in Europe, 2012.